

La politique étrangère canadienne devrait définir les intérêts du Canada en matière de sécurité dans la région de l'Asie-Pacifique comme « un environnement stable et sans danger, respectant la primauté du droit et caractérisé par le développement durable ». Le développement durable devrait consister notamment à encourager la « prospérité responsable », qui accorde une attention à des questions aussi diverses que l'équité salariale ainsi que l'adoption et l'application de lois relatives au travail des enfants.

OPTIONS GÉNÉRALES

Une élaboration efficace de la politique étrangère doit comprendre une critique des pratiques et des politiques canadiennes actuelles, et

1997

Les peuples autochtones du Canada devraient participer aux discussions de stratégie pour

FORUM NATIONAL SUR LES RELATIONS INTERNATIONALES DU CANADA

ASIE-PACIFIQUE

Le Canada devrait continuer d'utiliser un éventail d'outils diplomatiques, y compris ceux du commerce international

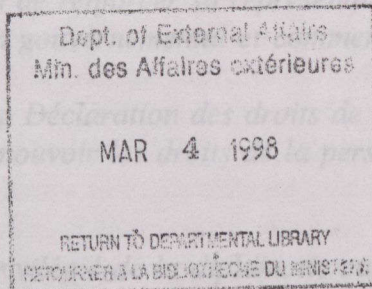
RAPPORT SOMMAIRE

Le Canada devrait prendre l'initiative de promotion, dans les instances étrangères, l'adoption de régimes appropriés en matière de droit, de commerce international, de travail, de droits de la personne ainsi que de développement et d'environnement durables.

Il s'impose de renforcer les liens et les échanges au sein de la société civile par des partenariats formels et informels au pays et à l'étranger.

Pour accroître son influence, le Canada a besoin d'une présence accrue sur le terrain dans la région (aux niveaux gouvernemental, non gouvernemental)

Le Canada doit profiter du 50^e anniversaire de la Déclaration des droits de l'homme de l'ONU, qui offre une excellente occasion de promouvoir la



Le présent rapport tient compte des recommandations formulées aux réunions du Forum national de 1997 qui ont eu lieu à Victoria en avril, à Waterloo en juin, à Halifax en juillet et à Québec en août, et à l'atelier sur le développement des politiques tenu à Campbell River en octobre.

53302862